

plus anciens ne remontent qu'aux dernières années du xv^e siècle, tout au plus, et dont les cimiers variés et affectant pour la plupart le caractère flamand ou allemand, n'ont jamais été en usage au temps de saint Louis. Les héraldistes du xv^e siècle, s'inspirant du fait rappelé par quelques historiens du temps de saint Louis, et peut-être guidés par quelque intérêt particulier, n'auraient-ils pas groupé, dans une sorte de livre d'or, la noblesse du milieu du xiii^e siècle ?

M. de Marsy donne communication de renseignements sur le couvent des Dominicains de Compiègne, tirés des rapports envoyés au commencement du xviii^e siècle, à Rome, pour les chapitres généraux de l'ordre. C'est au R. P. Chapotin, dont la parole a été souvent écoutée à Compiègne et qui est l'un des principaux historiens de l'ordre, qu'il en doit la copie. Il rappelle qu'il a déjà communiqué il y a quelques années, un travail sur l'église des Jacobins et ses sépultures, destiné à être fondu dans les recherches faites depuis par M. Sorel, dans les titres de propriété de Beauregard.

Mais ce qui faisait défaut, c'étaient des renseignements historiques sur l'existence de l'ordre à Compiègne. C'est cette lacune que les notes du R. P. Chapotin viennent en partie combler, en partie faut-il dire malheureusement, car le couvent de Compiègne, à moitié détruit lors du siège de 1430, fût brûlé quelques années après et fort peu de documents échappèrent aux flammes. Nous y trouvons cependant quelques bulles pontificales et chartes royales, le récit de la pose de la première pierre du maître-autel par le duc d'Ample, en 1698, et une liste des principaux religieux qui ont illustré le couvent de Compiègne.

Un hasard heureux nous y fait rencontrer le nom de Nicolas Michon, dont la tombe

trouvée l'an dernier dans la propriété de Mme Béjot est aujourd'hui dans l'église Saint-Antoine. Le R. P. Jacotin veut bien donner quelques renseignements sur les constitutions et les règles de l'ordre de saint Dominique et éclairer ainsi divers points de la communication précédente.

Il se félicite, en qualité de Lorrain, d'avoir assisté à la réunion d'une Société qui fait une si large place dans ses études à l'histoire de Jeanne-d'Arc et ajoute qu'il sera heureux, s'il lui est permis d'apporter son concours aux archéologues Compiégnois à la semaine sainte.

La prochaine séance est fixée au 11 avril.

Le Secrétaire,

MARSY.